

Marges urbaines, marges rurales entre Santiago du Chili et Valparaíso¹

Sébastien Velut, Cécile Faliès***

En Amérique latine, la marginalité urbaine a été comprise à partir des quartiers pauvres, informels, autoconstruits (*barrios marginales*) et suivant une dialectique de l'exclusion et de l'intégration à laquelle devaient répondre des politiques publiques spatiales et sectorielles. Ce schéma a fonctionné pendant la période de forte croissance démographique et d'industrialisation par substitution des importations, soit entre les années 1950 et 1980, amenant les populations rurales vers les villes où elles s'intégraient tant bien que mal. Justifiant des politiques publiques ciblées, ce processus avait pour horizon ultime l'accès à l'emploi et au logement, scellant définitivement ce que l'on appelle parfois la transition urbaine.

Le contexte actuel est profondément différent, marqué par la mondialisation des économies et des sociétés, la métropolisation et par une croissance démographique ralentie. Au Chili, cette situation coïncide avec une forte croissance économique qui a permis l'augmentation de 50 % du PIB entre 1996 et 2006². Cette croissance, reposant sur le libéralisme économique, la diversification des activités primaires et les exportations, a fait entrer le Chili dans le groupe des pays émergents. Elle s'accompagne logiquement de dynamiques territoriales accélérées liées à la mise en valeur de nouveaux espaces et de nouvelles ressources, à la modernisation des activités existantes mais aussi au réinvestissement des bénéfices de la croissance, en particulier dans l'immobilier [Negrete, Velut, 2006 ; Warner, Negrete, 2005]. Elle comporte également de profonds changements sociaux qui touchent les valeurs structurant la société et ses pratiques. Même si la distribution des revenus reste très inégalitaire, l'émergence économique favorise les groupes sociaux intermédiaires³ qui s'étoffent

1. La rédaction de cet article a été rendue possible par le projet FONDECYT 1070438.

* Géographe, CR1 – IRD/C3ED – sebastien.velut@ird.fr

** Université de Paris 1, agrégée de géographie – cecilefaliès@yahoo.fr.

2. D'après les données de la commission économique pour l'Amérique latine des Nations Unies (CEPAL).

3. Nous préférons cette expression à celle de classes moyennes, pour souligner le fait que leurs membres, généralement diplômés, occupent des emplois intermédiaires dans l'activité économique, entre les activités de direction et celles d'exécution. De Mattos *et alii* [2005] soulignent que la croissance de l'emploi a été portée par ces groupes ainsi que par la généralisation de l'activité féminine, les deux facteurs combinés se traduisant par l'accroissement des revenus des ménages et l'adoption de nouveaux modes de vie.

et se diversifient, s'équipent et sont à l'origine de nouveaux usages de l'espace [De Mattos *et alii*, 2005].

Cette nouvelle donne change la définition des marges urbaines. D'une part, on ne peut plus définir ces marges à partir d'un gradient de centralité – si tant est qu'on l'ait jamais pu – car la centralité elle-même a changé avec l'apparition de nouveaux centres de services avec le redéploiement d'activités commerciales structurantes [Vidal, 2002] mais aussi car la topologie de l'espace métropolitain et les critères d'accessibilité ne sont plus les mêmes en raison de la construction d'autoroutes rapides à péage et des usages des nouvelles technologies de l'information [Fernández-Maldonado, 2005]. D'autre part, alors que l'on peut toujours identifier des populations marginales « au cœur de la ville » [Morelle, Laumonier, 2006], les populations des périphéries ne sont pas toujours socialement marginales, mais peuvent correspondre à des groupes aisés voire privilégiés, suivant des phénomènes fréquents de la périurbanisation et d'enfermement résidentiel volontaire [Borsdorf, 2003]. De ce fait la marginalisation peut correspondre à des phénomènes de relégation ou d'exclusion (marge subie) comme à des choix positifs d'un mode de vie combinant l'agrément d'un environnement rural avec les possibilités de la vie urbaine grâce à des communications fluides (marge choisie). Pourtant, les spécialistes du fait urbain au Chili ont peu étudié les dynamiques métropolitaines dans un espace élargi, débordant l'espace urbanisé au sens strict [Arenas, Hidalgo, Coll, 2003].

La dynamique de périurbanisation fait jouer un rôle particulier à la Cordillère de la Côte et à ses vallées, marges spatiales entre rural et urbain, aux limites floues, mais correspondant à d'importants enjeux pour le développement, l'aménagement et l'environnement. Il s'agit en effet d'espaces convoités, soumis à de fortes pressions de valorisation venant de différents secteurs d'activité et de différents groupes sociaux. Ils représentent également un important capital environnemental pour la préservation de la biodiversité, la qualité de l'air et de l'eau ainsi que pour les loisirs. Parallèlement, les instruments légaux d'aménagement ne les prennent que partiellement en compte, ce qui laisse une grande latitude aux initiatives individuelles aboutissant à les transformer. Ces développements économiques ainsi que la volonté de préserver l'environnement constituent un scénario dans lequel les populations locales ont du mal à s'insérer, ce qui peut être à l'origine de formes de marginalisation sociale, ou de stratégies de réponse entraînant des reclassements sociaux. Les marges correspondent par conséquent à des espaces en pleine évolution, dont le devenir est indécis, pour lesquels il existe des projets de territoires concurrents.

Nous présentons dans un premier temps les éléments structurels aboutissant à la redéfinition des marges urbaines et rurales pour analyser ensuite la façon dont les acteurs y inscrivent leurs actions et leurs représentations dans ce que nous percevons comme des logiques de conquêtes. Nous analysons finalement la difficulté de la « mise en territoire » de cet espace.

La redéfinition des marges urbaines et rurales

Sur le plan territorial, on peut reconnaître deux dimensions principales qui participent du « modèle » chilien de croissance économique mondialisée et aboutissent à réorganiser les espaces métropolitains autour de Santiago du Chili.

Il s'agit en premier lieu de l'équipement accéléré du territoire en infrastructures de transport, particulièrement sous la présidence de Ricardo Lagos (1998-2004). Ces investissements constituent l'un des principaux postes de la dépense publique visant à améliorer les conditions de circulation et d'exportation des produits chiliens par les terminaux portuaires modernisés de Valparaíso et de San Antonio ainsi que par l'aéroport international de Santiago. Les liaisons entre Santiago et les ports ont été mises aux normes autoroutières à partir du début des années 1990, avec en particulier les franchissements de la Cordillère de la Côte par des ouvrages d'art. Ces travaux ont été suivis par l'amélioration des transversales.

Conçues pour le trafic de marchandises, les infrastructures routières ont puissamment stimulé la mobilité des individus, du fait notamment de l'accroissement rapide de l'équipement automobile, un autre aspect de la croissance économique⁴. Cette mobilité a été facilitée par la construction d'autoroutes urbaines, connectant directement les quartiers centraux de Santiago aux périphéries, ainsi que par l'amélioration du transport collectif, notamment le prolongement du métro de Santiago et la rénovation du chemin de fer régional entre Valparaíso et Limache.

Ces investissements, conçus pour améliorer les relations entre les centres urbains et portuaires ont eu pour effet de modifier complètement l'accessibilité des espaces ruraux et de la Cordillère de la Côte. Cette chaîne de montagne, qui culmine à 2200 mètres au Cerro el Roble, constituait un véritable obstacle aux communications : au début du XIX^e siècle, il fallait trois jours pour se rendre de Valparaíso à Santiago, en franchissant plusieurs cols. Le chemin de fer, bâti à la fin du siècle fit baisser le temps de transport à une journée, mais en contournant la chaîne pour emprunter les vallées. Il eut pour effet une première pénétration touristique à proximité des gares. Les tunnels routiers percés au XX^e siècle privilégiaient l'itinéraire direct entre Santiago et le doublet Viña del Mar-Valparaíso, mais la réalisation progressive d'un réseau maillé de bonne qualité a modifié du tout au tout l'accessibilité de l'ensemble de la Cordillère entre Santiago et le Pacifique, rendant accessible une montagne qui faisait jusqu'alors figure d'isolat. Toutefois, si les grandes routes ont été améliorées, les chemins secondaires restent précaires, si bien qu'on a deux types de circulation, l'une aisée, rapide, possible en toutes circonstances et presque pour tous les véhicules, et une autre plus lente et risquée, pouvant être interrompue par les intempéries, ou réservée à des véhicules équipés. Même si l'intérieur de la chaîne s'est ouvert aux urbains, les populations qui y résident peuvent encore y être isolées.

L'isolement a fait de la Cordillère de la Côte une marge rurale et urbaine. Les communautés agricoles situées en tête de vallée font figure de conservatoires des

4. Le parc automobile national est passé de 1,3 million de véhicules en 1990 à 4,2 millions en 2007.

traditions rurales, maintenant la propriété collective des terres, endogamie et des traits identitaires spécifiques. Plusieurs (Caleu, Colliguay) ont été fondées par des membres de l'armée royaliste qui trouvèrent refuge dans la montagne après leur défaite à la bataille de Maipú (1818).

Les activités agricoles et le peuplement privilégiaient les fonds de vallée et les piémonts irrigués, la montagne était utilisée pour le pâturage, l'extraction de bois de chauffe et de plantes sauvages, la chasse et des mines. Elle jouait aussi un rôle de régulation des régimes hydrologiques des cours d'eau alimentant Valparaíso et Viña del Mar (Marga-Marga, Aconcagua). La description qu'en donne Charles Darwin qui gravit le sommet de la Campana en 1834 [Darwin, 1861] rend compte à la fois de son rôle de réserve et de son intérêt botanique. Par la suite, différents cycles productifs opportunistes, notamment pour les céréales dans les secteurs plans et le tabac, ont exploité ces différents milieux et ont contribué à redessiner la géographie du peuplement rural.

C'est cet espace qui est actuellement englobé dans les dynamiques métropolitaines du Chili central, bien plus que la Cordillère des Andes dont les voies de pénétration n'ont pas été améliorées de la même façon, à l'exception de l'itinéraire international vers Mendoza (Argentine).

La métropolisation de Santiago du Chili et des principales villes poursuit une tendance séculaire de croissance urbaine, tout en adoptant de nouvelles caractéristiques [Arenas, Coll, 2003]. Alors que la croissance démographique se ralentit, les aspirations des groupes sociaux bénéficiaires de la croissance, notamment les groupes intermédiaires, et le changement des modes de vie nourrissent la demande immobilière et la croissance urbaine. L'agglomération de Santiago du Chili atteint ainsi 6 millions d'habitants au recensement de 2002 et Viña del Mar – Valparaíso 1 million, soit au total près de la moitié de la population nationale. La concentration démographique et l'expansion métropolitaines se traduisent par l'extension des surfaces densément urbanisées proprement dites, avec le passage pour la région métropolitaine de 65 000 à 85 000 hectares bâtis entre 1995 et 2000 [CONAF, 2001]. Elles ont aussi pour conséquence des pressions différenciées sur les espaces ruraux, cultivés ou non, qui deviennent à la fois plus accessibles et plus attractifs pour des urbains motorisés. La pollution atmosphérique du bassin de Santiago est un facteur supplémentaire de pression sur les espaces non urbanisés, qui jouent un rôle essentiel dans l'écosystème urbain : recyclage de l'air, captage des polluants atmosphériques, régulation climatique, protection des ressources en eau, contrôle de l'érosion et des écoulements.

Les espaces ruraux sont très convoités pour la réalisation de logements. Afin de garantir une offre abondante de terrains à bâtir, le Ministère du logement étend régulièrement les limites urbaines. Hors de ces limites, l'espace rural peut être subdivisé en parcelles d'agrément (*parcelas de agrado*).

Ces dernières correspondent à des terrains ruraux subdivisés en lots d'au moins 5 000 m² vendus généralement à des citoyens qui y bâtissent leur résidence principale ou secondaire. La permissivité des normes régissant le changement d'usage du sol

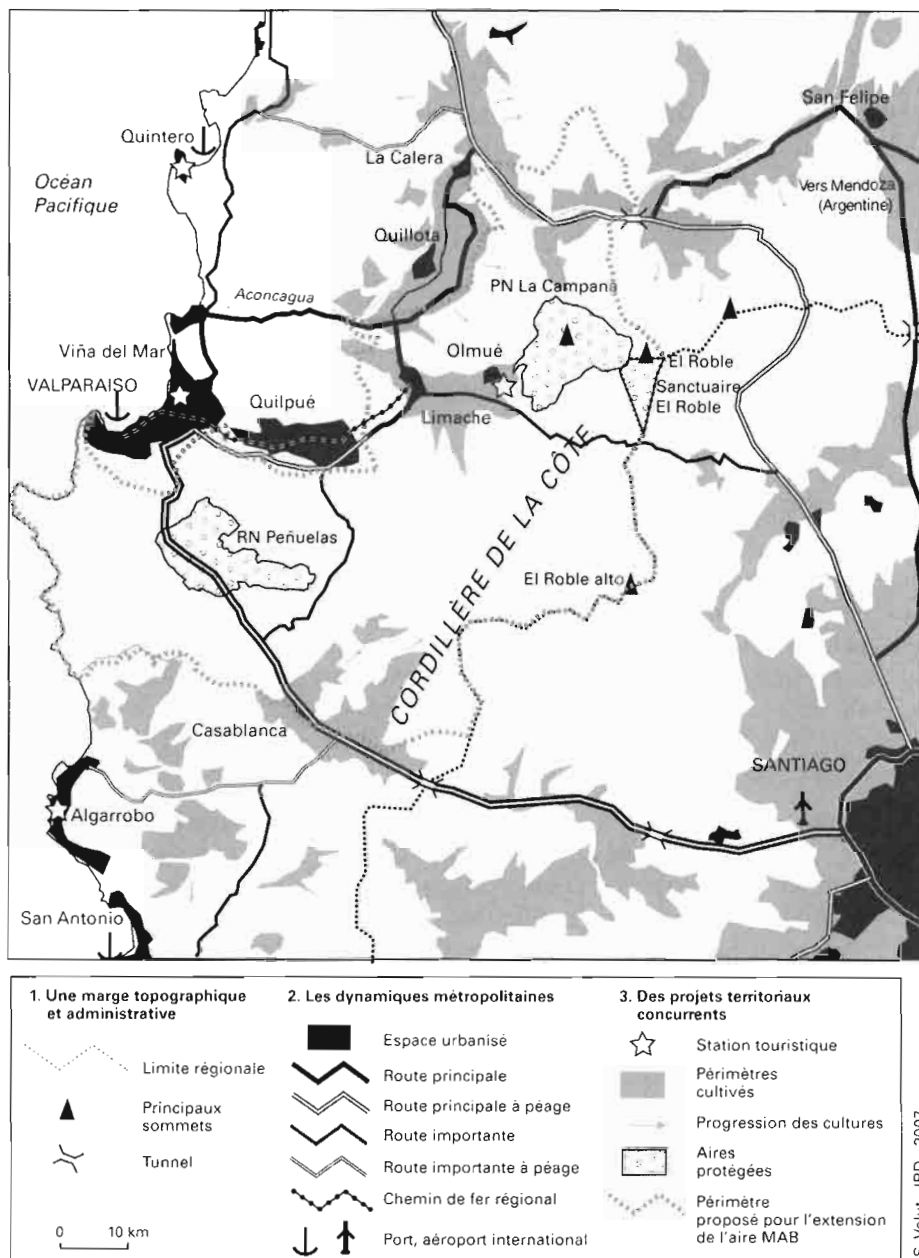


Fig. 1 – Les dynamiques spatiales dans la Cordillera de la Côte

S. Velut - IRD - 2007

et une demande soutenue ont eu pour conséquence la multiplication de ces parcelles d'agrément, dont la création est un puissant moteur de changements d'usages du sol. Elle est à l'origine de paysages hybrides, qui ne sont plus agricoles mais pas non plus urbains puisque la densité du bâti y est faible et les réseaux techniques inexistantes ou incomplets. Elles se localisent dans les interstices du paysage agricole, en évitant les secteurs de petite propriété des fonds de vallée, où les coûts fonciers sont élevés ainsi que les fortes pentes, mais recherchent généralement de bonnes conditions d'accessibilité, la proximité de plans d'eau, et la qualité du paysage.

Il existe différents types de *parcelas de agrado*, allant de grandes parcelles, supérieures aux 5 000 m², et destinées à une clientèle aisée, jusqu'à des lotissements conçus pour une population plus modeste. À partir de la subdivision initiale peuvent se mettre en place des mécanismes plus ou moins insidieux, aux marges de la légalité, de densification, par la cession de droits d'usage des parcelles, chacun des ayant droits pouvant construire sa propre résidence sans être pour autant propriétaire du sol. Il en résulte un urbanisme spontané, marqué par l'absence de titres fonciers, puisque les parcelles initiales ne peuvent pas être légalement subdivisées. Ces secteurs posent de sérieux problèmes fonctionnels et environnementaux, propres à un mitage accéléré de l'espace rural, compliquant l'installation des réseaux techniques, accroissant le risque d'incendie de forêt, mais surtout aboutissant à créer un peuplement temporaire tendant à devenir permanent, mais inexistant du point de vue politique et administratif. Il faut que les habitants soient assez nombreux et motivés pour créer leur propre *junta de vecinos* (conseil de voisinage) pour sortir de cet anonymat, ce qui leur permet d'exister politiquement.

L'engouement pour les *parcelas de agrado* traduit plus généralement l'aspiration des citoyens pour l'accès à des activités de loisir dans un cadre « naturel » présentant un intérêt paysager et environnemental. Les massifs montagneux de la Cordillère de la Côte et de la Cordillère des Andes, où existent plusieurs réserves naturelles publiques et privées, sont privilégiés par ces activités qui cherchent moins la fréquentation directe des espaces naturels que la jouissance visuelle du paysage et le contact avec des traditions rurales. Différents centres de loisirs s'implantent dans ces marges pour bénéficier à la fois des facilités d'accès, du paysage et de l'environnement, n'hésitant pas à recréer un milieu naturel avec des espèces introduites ou à simuler la ruralité à l'usage des citoyens. Ces centres correspondent à une assez grande variété de réalisations, depuis des clubs fermés pour lesquels le milieu naturel ne joue que comme une toile de fond, jusqu'à des lotissements dits écologiques proposant logements et différentes activités de découverte de la nature, pour « s'éloigner du mouvement et du bruit de la ville » comme le présentent les documents publicitaires. Ces derniers emploient une terminologie anglo-saxonne, témoignant à la fois du caractère allochtone de ces activités et l'importation de ces pratiques pour des groupes sociaux intermédiaires à la recherche de références (*birdwatching*, *trekking*, *mountain bike*). C'est ce que propose par exemple le complexe écotouristique « Oasis de la Campana », « à une heure et demie de Santiago et à cinquante minutes de Viña del Mar », dont le site

Internet ou sur les prospectus bilingues (anglais-espagnol) offrent activités de loisir et terrains à bâtir rebaptisés « parcelles éco-résidentielles ».

À la conquête des marges

Dans le cadre libéral du développement chilien, ce sont les acteurs privés qui jouent un rôle déterminant dans les dynamiques des espaces, même ceux qui sont en principe les plus étroitement régulés, et à plus forte raison dans les marges urbaines ou rurales qui apparaissent comme des espaces dans lesquels tout ou presque est possible pour des acteurs sociaux conquérants. Il s'agit là sans doute d'un trait culturel profond marquant l'occupation des Amériques, où la mise en valeur pionnière de nouveaux espaces a été un moteur fondamental de l'histoire. Or, la Cordillère de la Côte fait partie de ces réduits encore à conquérir et à valoriser, qui sont désormais situés en position interne, ici entre deux agglomérations, tout comme, à une autre échelle, les espaces intérieurs du continent [Velut, 2005].

Les agriculteurs, qui occupaient les vallées irriguées à proximité de la Cordillère de la Côte, revoient progressivement leurs stratégies pour s'intégrer à la métropolisation. Jusque dans les années 1980, leur fonction principale était de nourrir leur propre famille ou les grandes villes, ce qui avait permis l'installation de quelques dynasties maraîchères produisant tomates, agrumes puis avocats. C'est par exemple le cas de la famille Magdahl de Quillota qui possède le Huerto California, une entreprise importante au niveau national. Disposant d'un capital monétaire, d'un savoir-faire et de la connaissance des lieux, ils sont à l'origine de la progression des cultures d'avocatières à partir de 1994, ayant eu connaissance de la variété *Persea Americana Mill*, couramment appelée Haas, bien adaptée à l'exportation grâce à une écorce plus résistante que les variétés traditionnelles. Ils trouvent, un microclimat tout à fait propice sur les versants, entre 300 et 800 mètres, qui, du fait d'une inversion thermique ne gèlent pas en hiver. Cette conquête a aussi été rendue possible, par l'introduction de l'irrigation par goutte à goutte à partir de forages. Les grands propriétaires pouvant investir dans des travaux de terrassement ou des puits deviennent indépendants de l'organisation communautaire de l'irrigation par canaux. Ils conquièrent sur les pentes une liberté économique et de conduite de l'irrigation. Sur les 2061 hectares d'avocatières plantés au cours de l'année 2003 dans la région de Valparaíso, 1000 hectares le furent sur les versants de la Cordillère de la Côte [Faliès, 2005].

Le faible coût de ces terrains dans les années 1990, parfois quinze fois inférieurs à celui des parcelles situées dans les vallées, en raison de leur moindre qualité agromique attire des entrepreneurs dont le capital provient d'autres activités. C'est le cas de l'entreprise TOMAVAL, créée par un jeune investisseur de Santiago après des études de commerce international, avec l'aide de sa famille qui possède un important laboratoire pharmaceutique. Ses productions se diversifient vers le concombre, les salades et les poivrons pour les chaînes de grande distribution et l'exportation. L'intérêt que représente cette entreprise est d'être située en plein

cœur d'une marge rurale semi-aride entre les communes de Quillota et de La Cruz mais à proximité immédiate de la route internationale entre Santiago à Mendoza. Les exportations depuis ces marges sont également permises par bateau depuis le port de Valparaiso ou par l'aéroport international pour les produits qui doivent être consommés frais et qui ont une plus forte valeur ajoutée notamment à contre-saison.

Les rurbains qui vivent dans ces marges ou y ont leurs résidences secondaires mais qui travaillent à Santiago ou à Viña del Mar sont également des acteurs en expansion : ils sont à la fois plus nombreux et s'installent toujours plus loin dans les marges. D'un point de vue économique, ils peuvent se permettre d'être des marginaux mobiles pour voyager quotidiennement ou hebdomadairement entre leur lieu de vie et leur lieu de loisir ou de travail. Ils possèdent généralement de coûteux véhicules tout-terrains pour accéder plus facilement aux marges qu'ils ont choisies pour y vivre conformément à leurs aspirations ou à leurs orientations philosophiques. C'est le cas par exemple des tenants de l'anthroposophie, le courant de pensée fondé par Rudolf Steiner (1861-1925), qui trouve au Chili des adeptes. Il s'agit bien là d'une catégorie d'urbains éduqués qui quittent la ville mais n'abandonnent pas pour autant leurs emplois. Ils sont assez nombreux pour qu'il existe à Limache un collège Waldorf dont la pédagogie est conforme à ce courant de pensée. Outre les enseignements, cet établissement pratique et diffuse les méthodes de l'agriculture biodynamique qui est une alternative aux techniques productivistes des entrepreneurs agricoles. Le réinvestissement des espaces par les urbains n'est donc pas seulement économique : des valeurs philosophiques sont également mobilisées.

L'acquisition de terrains par des urbains fait monter la pression sur les ressources foncières et hydriques, avec la recherche de résidences secondaires disposant d'un jardin arrosé et d'une piscine. La montée des prix du foncier qui en résulte limite les possibilités d'extension des petits agriculteurs. Quant à la concurrence pour l'eau, elle oppose des agriculteurs historiquement regroupés pour l'irrigation, utilisant les réseaux de canaux, les propriétaires de nouveaux périmètres de culture qui ont fait percer des puits pour adopter un mode individuel de prélèvement et d'usage de l'eau et finalement des promoteurs qui s'assurent légalement de droits d'eau avant de commencer tout projet. La législation sur les droits d'eau qui les considère comme des biens marchands favorise les entreprises les mieux organisées qui ont fait inscrire des droits parfois au détriment d'usagers historiques qui n'avaient pas pris la peine de faire enregistrer les leurs.

Face à ces contraintes, les populations rurales s'organisent difficilement. Les petits agriculteurs sont les plus vulnérables. Disposant de peu de terres, ils ne peuvent ni s'agrandir car les terres sont chères, ni intensifier faute d'eau. Bien que les urbains représentent potentiellement un marché, les petits agriculteurs n'en tirent guère de bénéfices car ils n'ont pas le contrôle des circuits de commercialisation des produits maraîchers : le grossiste qui vient ramasser la récolte fixe le prix. Rares sont ceux qui parviennent à proposer directement leurs produits à la vente pour profiter du passage. La propriété collective de la terre dans le cas des communautés

agraires est également un frein à la modernisation, puisque les membres ont la jouissance des parcelles mais ne les possèdent pas. Elle peut en revanche faciliter, comme dans le cas de Caleu, la création d'une aire protégée correspondant à la figure légale de « sanctuaire de la nature » pensée pour accueillir des excursionnistes, tout en assurant la protection d'un massif forestier [Ménanteau, Negrete, Velut, 2005].

La reconversion ou le complément d'activité par le tourisme rural sont encore très limités : la plus grande partie de l'offre touristique correspond à des investisseurs extérieurs qui n'offrent aux populations locales que des emplois subalternes et mal rémunérés. L'organisation d'entreprises touristiques par les agriculteurs est encore rare. Ce sont souvent les femmes qui jouent un rôle important dans l'organisation des communautés, à côté des autorités officielles. Si le maire est presque toujours un homme, la présidence des *juntas de vecinos* est généralement assumée par des femmes. Ce sont des femmes également qui ont monté de petites entreprises profitant du passage d'excursionnistes et de la proximité des marchés urbains. Certaines disposent même de points de vente en ville, où sont distribués les produits récoltés sur les marges, mais sans qu'il existe pour le moment de label territorial. Outre que les dénominations géographiques de qualité n'en sont qu'à leurs débuts au Chili, il existe pour les marges un déficit d'identité territoriale.

Une difficile « mise en territoire »

La « mise en territoire » suppose d'articuler les représentations des différents acteurs autour d'un projet fédérateur. Or, s'il existe bien une unité physiographique pour la Cordillère de la Côte, celle-ci est divisée entre plusieurs unités administratives et sujette à des dynamiques de valorisation contradictoires dessinant chacune un devenir différent pour cet espace. Par rapport à des dynamiques de conquête métropolitaine, un projet de territoire devrait traduire une orientation cohérente pour l'ensemble de la chaîne, que l'on peut envisager à partir de l'articulation de trois dimensions de valorisation – agriculture, urbanisation et protection de l'environnement – répercutant à des politiques publiques et à des acteurs différents.

En l'absence de dispositifs explicites d'aménagement du territoire, celui-ci se trouve dans les faits partagé entre les compétences des collectivités locales et des ministères sectoriels. La limite entre la Région de Valparaíso et la Région Métropolitaine passe précisément par les sommets de la chaîne, ce qui en fait un espace éloigné au sens propre des préoccupations des gouvernements régionaux respectifs, davantage attentifs aux espaces urbains centraux et aux populations qui y résident.

Ce désintérêt peut se lire dans l'absence, jusqu'à une date récente, de documents d'aménagement. Les plans d'usage des sols des municipales, dits plans régulateurs, ne concernent que l'espace urbanisé des communes et non pas les espaces ruraux. Pour ces derniers, c'est le Ministère du logement et de l'urbanisme qui est chargé d'établir un document de planification dit plan intercommunal. Or, ce Ministère, s'il planifie le territoire le fait à partir de la ville dans une perspective d'extension urbaine, suivant l'idée qu'il faut assurer une offre suffisante de terrains constructibles pour de nouveaux logements. Les espaces ruraux ne sont que très faiblement

régulés par ces documents, qui de surcroît ne couvrent pas une partie de la chaîne : si la Région Métropolitaine a approuvé un plan métropolitain courant 2007, il n'en va pas de même pour la région de Valparaíso.

Même si l'on peut pointer l'inefficacité pratique de ce type de documents qui, quoi qu'ayant une valeur normative sont bien souvent contournés, dans un pays attaché à la légalité comme le Chili l'existence de normes est un élément important pour orienter le comportement des acteurs sociaux. De surcroît, les documents de planification, quand ils existent, rendent compte, ne serait-ce qu'*a minima*, d'un projet d'usage pour le territoire considéré et ils résultent d'une négociation technique et politique entre les services ministériels et les élus.

Le Ministère de l'agriculture se trouve également impliqué dans les mutations des espaces ruraux, mais selon deux orientations contradictoires. Il a adopté une stratégie visant à faire du Chili une puissance agricole exportatrice, et favorise par conséquent les entrepreneurs agricoles capables de satisfaire les marchés d'exportation en volume et en qualité, par l'adoption d'innovations technologiques et la mise en culture des versants (vignes, avocats). Cette progression agricole sur des pentes souvent très raides pose de sérieux problèmes d'érosion et de destruction de la végétation naturelle et accentue la pression sur les ressources en eau.

Sur un autre registre, le Ministère de l'agriculture maintient également un réseau d'appui et des actions spécifiques pour les petits producteurs les plus vulnérables, autrement dit ayant le plus de difficulté à pratiquer une agriculture commerciale rentable, à travers l'INDAP (Institut national de développement de l'agriculture et de l'élevage) et de son programme d'aide technique dit de développement local (PRODESAL). Ces deux programmes fonctionnent de façon complémentaire. Présents dans les communes pour être proches des agriculteurs, les techniciens agricoles du PRODESAL ont malgré tout des difficultés à accéder à des agriculteurs vieillissants et dispersés, ne cherchant pas la rentabilité économique mais à subvenir à leurs besoins. L'INDAP finance des petits projets privilégiant les produits de qualité, qui tirent parti d'un environnement préservé et de la présence d'une population de clients à proximité (production de miel, tourisme rural, artisanat, ramassage et préparation de plantes médicinales). Toutefois ces activités sont fragiles, car elles dépendent en grande partie de la gestion de ressources naturelles menacées, telles que la végétation naturelle et les paysages.

Il n'est donc pas possible de parler de développement territorial rural au sens où le présentent A. Schejtman et J. Berdegú [2007], qui combinerait l'insertion dynamique dans les marchés, l'innovation technologique, l'articulation des acteurs du territoire et la sortie de la pauvreté pour le plus grand nombre. On a au contraire un volet de développement rural appuyant les entrepreneurs compétitifs et des palliatifs pour les producteurs marginalisés.

Le mitage de l'espace rural par des urbains dont le niveau de vie s'accroît fait également problème. Le pouvoir d'achat des groupes sociaux intermédiaires chiliens est le plus élevé d'Amérique du Sud (*La Tercera*, 18/11/2007) : cette demande solvable fait monter les prix fonciers. Les initiatives immobilières, portées aussi bien

par les individus que par des groupes économiques puissants ou des entreprises familiales, reconfigurent l'espace rural en l'absence de plans d'aménagement. Il s'agit d'un secteur puissant économiquement et politiquement, lié notamment au recyclage des capitaux issus de la croissance économique – et des fonds de pension – mais qui a toujours besoin d'un front d'expansion pour de nouveaux projets.

Ce développement est à l'origine de tensions foncières avec la montée des prix du sol. C'est notamment le cas pour une partie des terres du Parc national de la Campana, appartenant en principe à l'État et que revendique une communauté agraire traditionnelle. Quels que soient les fondements de ce conflit entre ce groupe d'agriculteurs et l'État chilien, l'incertitude juridique pesant sur la possession effective des terres n'est devenue un problème qu'à partir du moment où leur valeur s'est considérablement accrue. Pourtant, pour les communautés agraires, le maintien et la gestion d'une propriété collective est difficile face aux appétits des acquéreurs et des lotisseurs, alors même que ces terres collectives faiblement exploitées peuvent jouer un rôle important dans les équilibres environnementaux, en complément des aires protégées.

La Cordillère de la Côte compte deux aires protégées principales : le Parc National de la Campana (8000 ha) et la réserve naturelle de Peñuelas (8 000 ha). Outre ces espaces, la Commission Nationale pour l'environnement (CONAMA) a défini une série de sites prioritaires dont la protection serait nécessaire pour la conservation de la biodiversité dans le Chili central. La Cordillère abrite les sites plus intéressants où se trouvent les espèces endémiques et emblématiques de la faune (puma – *felis concolor* – condor – *vultur gryphus*) et de la flore (palmier chilien – *jubeae chilensis* – hêtre austral – *Nothofagus macrocarpa*). Leur préservation entre deux aires urbaines implique de leur garantir un habitat de grande taille, et des corridors écologiques.

La CONAF (*Corporación nacional forestal*), l'organisme public qui gère les aires protégées envisage ainsi la création d'une aire répondant aux critères du programme MAB (*Man and Biosphere*) de l'UNESCO, aire dont les premiers tracés coïncident largement avec celui de la Cordillère. Or, la Stratégie de Séville (UNESCO, 1995) considère les aires de la biosphère comme des espaces pilotes d'aménagement du territoire, devant combiner dans leurs différentes zones les fonctions de protection et de développement. Dans des limites qui coïncident avec les marges qui nous intéressent et recoupent les limites administratives, ce projet pourrait contribuer à une véritable mise en territoire, en obligeant les acteurs locaux, à commencer par les maires, à considérer cet espace dans son ensemble et dans ses différentes fonctions pour envisager la mise en cohérence progressive des différents documents de planification et des usages, tout en renforçant une identité territoriale.

Conclusion : des marges aux métropoles

L'évolution de la Cordillère de la Côte, dont le caractère marginal tient d'abord à des caractéristiques topographiques, pose la question de la durabilité de la métropole de Santiago. En effet, les critiques au « modèle de développement » chilien

ayant porté principalement sur la persistance de la pauvreté urbaine, démographiquement la plus nombreuse, des politiques publiques spécifiques traitent explicitement ce problème. En revanche, les problèmes ruraux, sociaux et environnementaux sont moins abordés.

Dans le cas de la marge, il s'agit on l'a vu d'un espace de liberté, où les acteurs privés peuvent projeter leurs intentions et leurs stratégies, leurs désirs et leurs espoirs, suivant des critères variés et pas nécessairement compatibles (rentabilité de la production, conservation d'une identité rurale, création d'une utopie, loisirs etc.). C'est bien cela qui en fait une marge et qui empêche la territorialisation, laquelle suppose l'articulation des acteurs autour d'un projet commun. À l'heure actuelle, ni les acteurs individuels – trop dispersés – ni les collectivités locales – trop fragmentées – ni les services de l'État – trop sectoriels – ne peuvent porter ce projet.

Il n'est pas question de regretter cette absence de cadres, mais plutôt d'en voir les conséquences. Face à des acteurs conquérants, les populations rurales vulnérables se trouvent marginalisées socialement, prises entre la pression foncière, la clôture des espaces et les restrictions d'usage qu'imposent les périmètres de protection. D'autre part, si la dégradation environnementale de Santiago pousse toujours plus de ses habitants à s'éloigner du centre, le système offre aux seuls groupes intermédiaires et supérieurs conquérants des solutions de fuite ayant pour conséquence l'accroissement des mobilités et des transformations incontrôlées des usages du sol qui sont précisément à l'origine du problème.

BIBLIOGRAPHIE

- ARENAS F., HIDALGO R., COLL J.L. (éd.) [2003], *Los nuevos modos de gestión de la metropolización*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, 239 p.
- BENGOA J. (éd.) [2007], *Territorios rurales : Movimientos sociales y desarrollo territorial rural en América latina*, Santiago de Chile, Catalonia, 614 p.
- BORSORF A. [2003], « Como modelar el desarrollo de la ciudad latino americana » *Revista de Estudios urbanos y regionales*, n° 29, p. 37-49.
- CHALÉARD J.-L., DUBRESSON A. (éd.) [1999], *Villes et campagnes dans les Pays du Sud : géographie des relations*, Paris, Khartala, 258 p.
- CONAF (Corporación nacional forestal) [2001], *Actualización del catastro de usos del suelo y vegetación, Región Metropolitana*, Rapport technique, 12 p.
- DARWIN C. [1860], *A naturalist's voyage round the world*, Londres, John Murray, 551 p.
- DE MATTOS C., RIFFO L., YAÑEZ G., SALAS X. [2005], *Reestructuración del mercado metropolitano de trabajo y cambios socio territoriales en el gran Santiago*, Rapport de recherche, FONDECYT, 2005, 146 p.
- DOUZANT-ROZENFELD D., GRANDJEAN P. (dir.) [1995], *Nourrir les métropoles d'Amérique latine. Approvisionnement et distribution*, Paris, L'Harmattan, 300 p.
- FALIÈS C. [2005], *Quillota entre ville et campagnes*, mémoire de maîtrise, Université de Paris 1, 178 p.
- FERNÁNDEZ-MALDONADO A.M., Los backbones de internet en América latina y sus consecuencias urbanas in DE MATTOS C. *ET ALII* (éd.) [2005], *Gobernanza, competitividad y Redes : la*

- gestión de las ciudades del siglo XXI*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, p. 409-442.
- HIDALGO R., TRUMPER R., BORSODORF A. (éd.) [2005], *Transformaciones urbanas y procesos territoriales. Lecturas del nuevo dibujo de la ciudad latinoamericana*, Santiago, Pontificia Universidad Católica de Chile, 325 p.
- HIDALGO R., BORSODORF A., SANCHEZ R. [avril 2007], « La expansión residencial amurallada en la reconfiguración Metropolitana en Santiago de Chile », communication présentée à l'atelier *Migration interne et développement au Chili : diagnostic, perspectives et politiques*, CEPAL.
- LIVENAIS P., ARANDA X. (éd.) [2003], *Dinámicas de los sistemas agrarios en Chile árido : La región de Coquimbo*, Santiago, IRD, 502 p.
- MENANTEAU L., NEGRETE J., VELUT S. [juin 2005], « Protection du patrimoine naturel et gestion territoriale : la région de Valparaíso (Chili) », Communication au colloque GECOREV.
- MORELLE M., LAUMONIER L. [2006], « Introduction au dossier : Marges au cœur de la ville », *Tiers Monde*, n° 185, p. 9-13.
- NEGRETE SEPÚLVEDA J., VELUT S. [2006], « Chili-Argentine, si près, si loin », in J. Lombard, E. Mesclier et S. Velut (éd.), *La Mondialisation côté sud*, Paris, Éditions de l'IRD, p. 355-372.
- UNESCO [1996], *La stratégie de Séville et le cadre statutaire du réseau mondial*, www.mab-france.org, 22 p.
- SCHEJTMAN A., BERDEGUÉ J. [2007], « Desarrollo territorial rural », in J. Bengoa (éd.), *Territorios rurales : Movimientos sociales y desarrollo territorial rural en América latina*, Santiago de Chile, Catalonia, p. 45-83.
- VELUT S. (dir.) [2005], *L'Amérique latine*, Paris, Armand Colin, 365 p.
- VIDAL ROJAS R. [2002], « Reconfiguración de la periferia del Gran Santiago : previsión de las nuevas tendencias observadas », *Revista de geografía Norte Grande*, n° 29, p. 39-55.
- WARNER K., NEGRETE J. [2005], « The urban growth machine goes South : Conditions and capacities for more sustainable place-building », *Local Environment*, n° 10, p. 571-593.